

**UE PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL POUR LES NIVEAUX 2
INTITULÉ : TUTORAT DE SOUTIEN LINGUISTIQUE**

Composante / Service dispensant l'UE	UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines Département de linguistique
UE accessible aux étudiants de :	N2 de l'UFR LCSH et de l'UFR LCC
Objectifs pédagogiques et contenu de la formation	<p>Renforcement du projet professionnel personnel de l'étudiant.e dans le domaine de l'enseignement du français. Dans le cadre de ce PPP, l'étudiant.e assure le tutorat d'un.e étudiant.e étranger.e.</p> <p>La mission se décompose ainsi :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic des compétences à travailler et définition des objectifs. 2. Suivi du/de la tuteur.e à raison d'au moins 2h par semaine pour un volume total d'au moins 24h. Chaque séance de tutorat fait l'objet d'un enregistrement dans un journal de bord où sont indiquées les activités accomplies. 3. Rédaction de 3 courts bilans intermédiaires sur le forum du site du PPP. 4. Rédaction d'un rapport final comportant une analyse réflexive du travail accompli (4 pages environ).
Nombres d'heures	Au moins 24h de tutorat.
Responsable (coordonnées)	Claire Berthonneau, claire.berthonneau@uca.fr
Contact pour information <i>(si différent du responsable d'UE)</i>	
Intervenants	Claire Berthonneau
Semestre où l'UE est proposée	Semestre 3 / semestre 4
Semestre où l'UE est validée	Semestre 4
Lieu d'inscription	Auprès de Claire Berthonneau : claire.berthonneau@uca.fr
Période d'inscription	Semestre 3
Début des cours / activités	Octobre/novembre 2024
Conditions d'inscription	Cf. contraintes spécifiques ci-dessous.
Contraintes spécifiques	<p>Les possibilités de s'engager dans ce PPP sont limitées par le nombre d'étudiant.es étranger.es ayant besoin du tutorat chaque année.</p> <p>L'accès à ce PPP se fait donc sur dossier (courrier électronique, décrivant en quelques lignes la motivation, à adresser à Claire Berthonneau).</p> <p>Les candidats doivent offrir de solides garanties sur leur connaissance de la langue française.</p>
Capacité d'accueil	20 étudiants
Effectif minimum pour ouverture de l'UE	Pas d'effectif minimum.
Lieu d'enseignement	UFR LCSH, 29 bd Gergovia
Créneau horaire réservé	
Modalités de contrôle des connaissances / de la pratique	Courts bilans intermédiaires rédigés sur les forums du site ENT du PPP et le rapport final de 4 pages environ accompagné du journal de bord.